

[Retour d'expérience groupe de travail #1] · Club des territoires

Cycle 2025

Penser une meilleure coordination entre les dispositifs à destination des proches aidants et des tuteurs familiaux

Aujourd'hui, les proches s'épuisent, contraints de multiplier les interlocuteurs et les démarches pour accéder à une information fragmentée.



Sommaire

En un coup d'œil	4
Introduction	5
Introduction au Club des territoires	5
Introduction à la thématique du groupe de travail #1	6
Démarche de recherche	8
Acteurs engagés dans la démarche	9
Étapes de réflexion pour cadrer la solution	10
Rencontre avec les acteurs locaux	15
Enrichissement avec le Club des territoires	16
Retours et échanges lors de la plénière	17
Présentation du livrable final	18
Perspectives et prochaines étapes	21
Remerciements	23

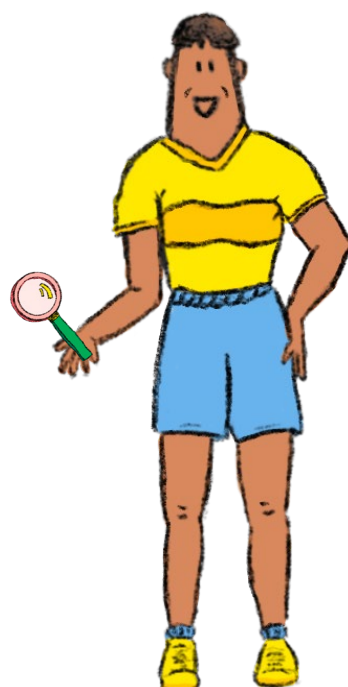
En un coup d'œil

Les travaux sont partis d'un **constat simple** : les aidants et les tuteurs familiaux accompagnent très souvent les mêmes personnes, mais les politiques publiques et les professionnels traitent ces deux sujets séparément. Résultat : **les familles reçoivent une information fragmentée et doivent, bien souvent, « se débrouiller seules » pour comprendre leurs droits, leurs démarches et les dispositifs existants.**

Pour répondre à cet enjeu, le groupe de travail a réuni des acteurs d'horizons différents et a analysé les irritants vécus par les aidants et les protecteurs familiaux dans leurs parcours. Les ateliers ont permis d'identifier un **besoin majeur** : **mieux orienter les familles vers les bons interlocuteurs, au bon moment, en fonction de leur situation.**

Une **solution** a été conçue puis testée en territoire : un **repère opérationnel à destination des professionnels de premier accueil**, composé de fiches « pense-bête » permettant d'identifier rapidement la situation rencontrée, d'adapter le conseil et d'orienter vers les bons dispositifs et acteurs locaux.

L'**enjeu** n'est pas de former les premiers accueillants à toutes les dimensions de l'aide ou de la protection juridique, mais de leur **donner un repère clair et pratique pour ne plus laisser les familles seules face à la complexité des démarches.**



Introduction

Dans le cadre de la démarche du Club des territoires, **le présent document propose une synthèse des travaux menés au sein d'un groupe thématique.** Il vise à partager les enseignements tirés de cette dynamique collective – **constats, points de vigilance, facteurs de réussite et perspectives** – afin de nourrir la réflexion et d'enrichir les pratiques des acteurs engagés dans la mise en œuvre des politiques publiques sociales et médico-sociales.

Le Club des territoires est un réseau inter-professionnel qui réunit des représentant-es volontaires d'institutions territoriales (DREETS-DDETS, ARS, collectivités territoriales, etc.) et des directions d'administration centrale pour **réfléchir collectivement à la mise en œuvre et à la conception des politiques publiques sociales et médico-sociales.** Il constitue un espace d'échange permettant de dépasser les logiques institutionnelles et hiérarchiques afin de partager des expériences de terrain, croiser les expertises et identifier des leviers concrets d'amélioration des services publics.

Son fonctionnement s'appuie sur quatre principes structurants – **collégialité, intelligence collective, décloisonnement et complémentarité** – qui favorisent la co-construction, la liberté de parole et l'enrichissement mutuel des pratiques professionnelles.



Vous êtes engagé-e dans la mise en œuvre des politiques sociales et médico-sociales au sein d'une institution publique ?

Rejoignez le Club des territoires !

Écrivez-nous à : dgcs-club-des-territoires@social.gouv.fr

→ Introduction à la thématique #1

L'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité s'appuie aujourd'hui sur deux réalités complémentaires mais souvent mal articulées : l'aide au quotidien et la protection juridique des majeurs. Toutes deux répondent au même objectif – **soutenir des personnes dont l'autonomie est fragilisée** – mais mobilisent des cadres et des acteurs différents, ce qui crée parfois des zones d'incompréhension pour les proches comme pour les professionnels.

L'aide désigne le soutien apporté, de manière régulière, par un membre de l'entourage (conjoint, enfant, parent, ami, voisin...) à une personne en perte d'autonomie. Cette aide peut être matérielle, administrative, médicale, sociale ou simplement relationnelle. Elle s'installe souvent progressivement et peut avoir des conséquences sur la santé, la vie personnelle et la vie professionnelle de l'aidant. Ce rôle, devenu un enjeu sociétal majeur avec le vieillissement démographique et la hausse des pathologies chroniques, constitue aujourd'hui un pilier essentiel du maintien de l'autonomie et du lien social.

La **protection juridique des majeurs** regroupe les dispositifs prévus par la loi pour accompagner des personnes qui ne sont plus en mesure de défendre seules leurs intérêts ou d'exprimer clairement leur volonté. Sur décision du juge, une mesure (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle...) peut être mise en place et un « protecteur » est désigné pour assister ou représenter la personne dans certains actes. Ce protecteur est, autant que possible, choisi au sein de la famille afin d'assurer la continuité du lien et une connaissance fine des besoins de la personne.

Le groupe de travail est parti d'un constat central : **l'aide et la protection juridique s'adressent très souvent aux mêmes personnes et aux mêmes familles.** Près de 90% des majeurs protégés relèvent du champ des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap, et les proches qui accompagnent au quotidien deviennent fréquemment – formellement ou non – les acteurs de la protection juridique.

Pourtant, **ces deux sujets sont aujourd'hui pilotés de manière cloisonnée,** tant dans l'action publique que dans les pratiques professionnelles, ce qui se traduit par une **information morcelée et difficile d'accès pour les familles.** Beaucoup doivent composer seules pour comprendre les dispositifs, trouver les interlocuteurs pertinents et prendre des décisions.

Ce constat a constitué le point de départ de la démarche du groupe de travail et a guidé la réflexion vers une **meilleure articulation entre aide et protection juridique afin de simplifier et d'apaiser le parcours des familles.**

Démarche de recherche

- 30 acteurs impliqués
- 4 moments de co-construction
- 1 rencontre phare avec les acteurs locaux

→ Acteurs engagés dans la démarche



30 acteurs inter-institutionnels mobilisés.

C'est toute la force du Club des territoires : faire travailler ensemble des professionnels issus d'horizons différents pour croiser les pratiques, dépasser les silos et construire des solutions utiles pour les usagers comme pour les services publics.

Porteur : Pierrick DUCRETTET (DGCS)

Réflexions de cadrage : Martine YOKESSA (DGEFP), Laurence RYAN-VAUTRIN (DGCS), Claire CAMINADE (DGEFP), Lucie DENIS (CD Loir-et-Cher), Laura MERDIGNAC (MDA Loir-et-Cher), Céline SERVAIS (MDPH Saône-et-Loire), Isabelle CASTAGNO (DGCS), Severine PECHARD (DGCS), Lucas CINQUIN (CNSA), Magalie HERVOUET (DDETS PP Haute-Corse), Diane GENET (CNSA), Claire TOURNECUILLERT (DGCS), Mirella PHILOMIN (ARS IDF), Béatrice WALTHER (CD Val d'Oise)

Acteurs locaux : Élodie BAUDIN (MDPH PCH), Victor BLERY (DDETS Saône-et-Loire), Delphine BONNETAIN (MDPH PCH), Chauvet François (UNAFAM), Lucie DA SILVA (MDPH PCH), Bernadette DHERSIN (UNAFAM), Catherine DICHAMP (ADFAAH), Karine DRUSEN (AMI), Fatima EL WADI (COM 360), Charlène FALÈME JOLY (ARS Saône-et-Loire), Christine FLEURY (ADFAAH), Françoise Forge (AFTC BFC), Edwige GRIFFON (MDPH PCH), Héloïse GUYONNET (CD Saône et Loire DAPAPH), Marie LAPIERRE (France Services), Caroline MOREAU (Réseau des aidants Sud), Françoise MUSY (UNAFAM), Christine PETIT (UDAF), Aurélie REVENEAU (SAMSAH UGECAM), Céline SERVAIS (MDPH Saône et Loire), Loanne SOWA (MDPH PCH)

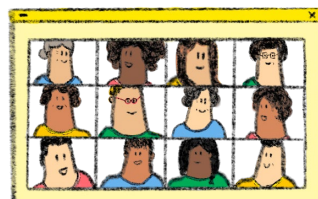
→ Étapes de réflexion – méthode

La réflexion menée au sein du groupe de travail s'est déployée en plusieurs étapes successives, selon une logique d'itération.

Un premier atelier hybride a permis de constituer le groupe de travail de l'année, de décrypter la thématique et de poser les bases communes : élaboration du constat, définition de la problématique et clarification de l'ambition collective.

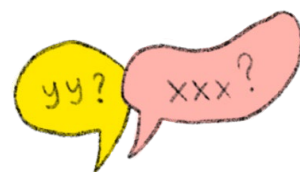
À partir de ces fondations, des ateliers de co-construction se sont déroulés afin d'approfondir la réflexion et d'enrichir l'analyse. Le groupe s'est appuyé sur un parcours usager – celui d'un aidant familial devenant potentiellement protecteur – pour identifier de manière concrète les irritants vécus, les besoins non couverts et les zones de friction dans les parcours existants.

Grâce au principe d'itération, chaque séance a permis de tester, consolider ou réorienter les idées, jusqu'à faire émerger des pistes de solutions répondant à la fois aux réalités des familles et aux enjeux de mise en œuvre pour les professionnels.



→ Étapes de réflexion – idéation

Les séances de travail ont permis de faire émerger un ensemble riche et varié de pistes de solutions en réponse aux irritants identifiés dans les parcours des aidants et des tuteurs familiaux. Les participants se sont appuyés sur la problématique formulée collectivement – « **Comment mieux orienter les aidants, tuteurs et personnes vulnérables vers les dispositifs existants ?** » - afin de guider la réflexion et d'éviter de multiplier les idées sans lien avec l'enjeu central.



Parmi les pistes explorées, certaines visaient à **renforcer la sensibilisation et l'acculturation des professionnels** en contact avec les familles, notamment à travers des formations, des webinaires ou des modules d'information pour les professionnels de l'accueil, du médico-social ou des équipes APA.



D'autres propositions ciblaient **l'accessibilité de l'information** : diffusion d'outils auprès des plateformes d'accompagnement et de répit, des associations, des médecins généralistes ou des employeurs ; diversification des lieux où les familles peuvent trouver l'information (pharmacies, banques, entreprises, lieux de sociabilité) ; meilleure mise en visibilité des dispositifs existants tels que le mandat de protection future ou les habilitations familiales.



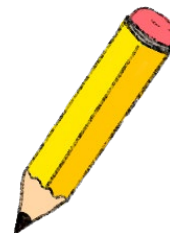
Plusieurs idées ont également exploré la piste d'un **repérage plus précoce des situations de vulnérabilité** grâce à des outils d'alerte ou d'évaluation, en s'inspirant notamment des référentiels HAS relatifs au repérage de la maltraitance.

→ Étapes de réflexion – priorisation

Une priorisation a permis d'identifier la piste la plus porteuse au regard de l'impact pour les familles et de la faisabilité opérationnelle pour les acteurs publics.

La solution retenue consiste à **proposer des outils simples à mobiliser par les professionnels et les relais de proximité** (collectivités, services médico-sociaux, associations d'aidants, etc.) **pour orienter les familles dans l'évolution de leur rôle** – d'aidant à aidant « formel », ou d'aidant à tuteur familial – et **rendre les parcours plus lisibles et plus fluides**.

Pour traduire l'ambition du groupe de travail en un livrable concret, un **cahier des charges** a été défini pour guider la conception de l'outil. Trois exigences ont été posées dès le départ. L'outil doit d'abord être **facilement accessible**, c'est-à-dire simple d'utilisation, **pédagogique** et immédiatement compréhensible par des professionnels qui ne sont pas experts des dispositifs de l'autonomie ou de la protection juridique. Il doit ensuite être **adaptable territorialement**, afin que chaque collectivité ou structure puisse en modifier aisément le contenu (numéros utiles, relais locaux, dispositifs complémentaires) sans qu'un paramétrage complexe ne soit nécessaire. Enfin, il doit être **pragmatique**, c'est-à-dire en cohérence avec l'esprit du Club des territoires et conçu pour apporter une réponse concrète aux besoins des usagers.



→ Étapes de réflexion – approfondissement

La phase d'approfondissement a conduit à l'élaboration d'une **première fiche concept de l'outil** - intitulé « Outil de médiation pour orienter les aidants ». Sa vocation est d'accompagner les professionnels dans l'identification de situations de vie et l'orientation vers le bon dispositif, en distinguant deux niveaux d'intervention :

- **Niveau 1** : le repérage et la réponse immédiate des professionnels du premier contact (secrétaires de mairie, agents d'accueil des collectivités, Maisons France Services, CPAM, Carsat/MSA, associations, pharmaciens, etc.) ;
- **Niveau 2** : l'expertise et l'accompagnement approfondi par les acteurs spécialisés (travailleurs sociaux, MDA/MDPH, DAC/CLIC, CCAS/CIAS, plateformes territoriales, services hospitaliers, associations spécialisées, notaires, avocats...).

L'intégration de cet outil dans les grandes démarches nationales en faveur des aidants (SPDA, CNSA, politiques publiques de soutien à l'autonomie...) a été identifiée comme un levier essentiel pour sécuriser son usage, sa légitimité et sa pérennité.

« On aurait besoin d'un outil simple, clair et adaptable qui permette de se repérer rapidement sur les situations, pour orienter efficacement vers les dispositifs adaptés »

« On peut rapidement se perdre avec tous les acronymes et les dispositifs existants »

→ Étapes de réflexion – prototypage

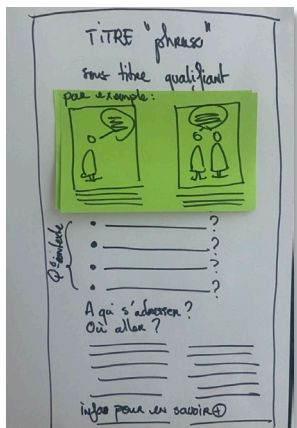
À partir de la fiche concept, le groupe de travail est entré dans une phase de prototypage destinée à **transformer l'ambition en un outil concret et testable**.

Pour ce faire, les participants ont conçu un « **nuancier de situations** », c'est-à-dire un ensemble de fiches correspondant à des situations de vie représentatives.

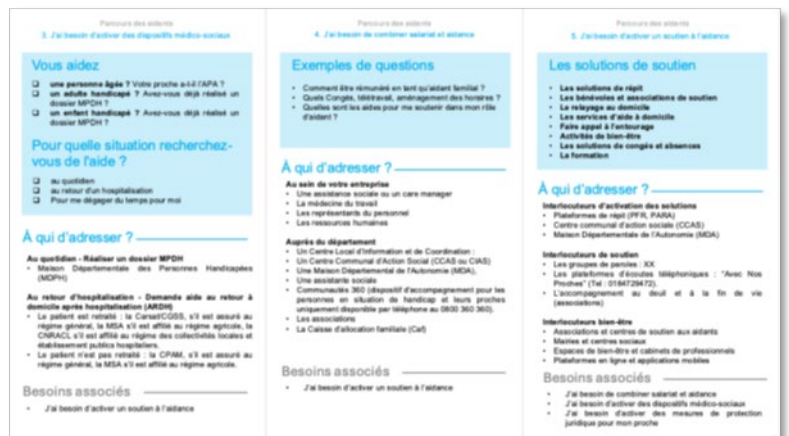
Deux niveaux ont été structurés : un niveau 1 centré sur l'aide et les besoins immédiats (ex. devenir aidant, activer un dispositif médico-social, interroger son rôle...), et un niveau 2 mobilisant l'expertise en protection juridique (ex. perte d'autonomie soudaine, démarrage d'une mesure inadaptée, recherche d'un relais pour l'aidant, alerte d'un tiers...).

Chaque fiche suit un **modèle commun** – titre de la situation, questions pour affiner l'évaluation, premier niveau d'information fiable, liste d'interlocuteurs et ressources utiles – avec la possibilité d'ajouter des références locales pour garantir l'adaptabilité au contexte territorial.

Ce prototype constitue la base du test « en territoire », dont l'objectif sera **d'évaluer l'utilité réelle de l'outil** pour les professionnels, sa facilité d'appropriation et les ajustements nécessaires avant déploiement.



croquis réalisé par les participants – 1^{er} juillet 2025



maquette réalisée pour tester la solution auprès d'acteurs locaux – juillet 2025

→ Rencontre avec les acteurs locaux

Afin de consolider et d'éprouver le prototype, une journée de test « en territoire » a été organisée à la MDPH de Mâcon. Cette étape avait pour objectif **d'intégrer l'expertise et les pratiques locales dans la construction du futur outil** d'orientation destiné aux aidants, tuteurs familiaux et personnes vulnérables.

Les participants – issus d'une diversité d'acteurs du terrain (MDPH, ARS, associations, Département, France Services, professionnels médico-sociaux...) – ont travaillé à partir de cas d'usage concrets et de mises en situation afin de simuler des scénarios d'accompagnement. Ces exercices ont permis d'observer la manière dont l'outil pourrait être mobilisé dans différents contextes (accueil physique, téléphone, domicile, établissements, rencontres informelles) et **d'identifier les formats les plus adaptés à la réalité du terrain**, comme un support robuste, modulable et non jetable, permettant de donner un élément détachable à l'aidant.

Nous avons choisi de nous concentrer sur une intervention auprès des professionnels du premier contact (secrétaires de mairie, agents d'accueil, pharmaciens, etc.), afin de faciliter le repérage et l'orientation par des personnes non spécialisées sur ces sujets. Ce choix a permis d'enrichir le contenu du prototype, notamment en proposant de mettre en avant les besoins de l'aidant, d'adopter une formulation centrée sur l'aidant, d'introduire un glossaire et de clarifier le positionnement de l'outil comme support d'accueil de premier niveau.

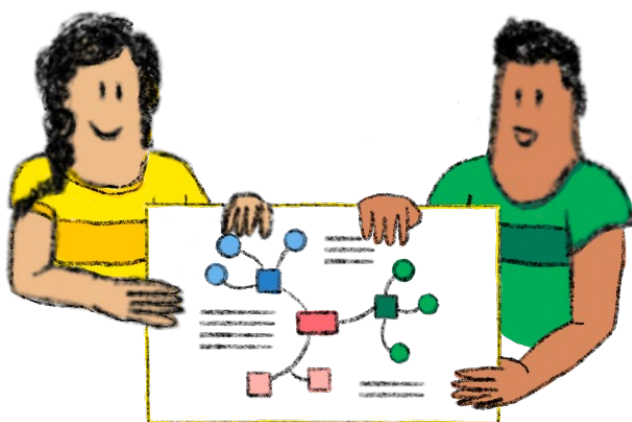
Cette étape de test a donc confirmé la pertinence de la solution tout en apportant des ajustements essentiels pour garantir son utilité, son adoption et son réalisme opérationnel avant la formalisation de l'objet final.



« C'était d'une grande richesse. Ça permet de faire un pas de côté, prendre de la hauteur sur des sujets qu'on rencontre dans l'année et sur lesquels on n'a pas le temps de se poser »



Enrichissement avec le Club des territoires



→ Plénière de restitution – objectif

Depuis le début de la démarche, l'ambition du Club des territoires a été de rassembler une diversité d'acteurs (institutions de l'État, collectivités, ARS, MDPH, associations, professionnels du médico-social, réseaux d'aidants, justice...) afin de croiser les expertises, décloisonner les pratiques et construire des solutions utiles au terrain.

Ce principe de coopération inter-institutionnelle a guidé l'ensemble du travail, et c'est dans cette continuité qu'a été organisée une plénière de restitution ouverte à l'ensemble des membres du Club, qu'ils aient ou non participé aux ateliers précédents.

Cette journée a permis de partager les constats de départ, le cheminement des réflexions, le prototype conçu et les enseignements tirés du test en territoire, tout en recueillant les derniers retours nécessaires pour finaliser la solution.

Elle a également permis d'identifier les relais clés pour préparer la diffusion et l'appropriation de l'outil au sein des réseaux et des territoires.

Le livrable final – détaillé dans la suite de la présentation – intègre ainsi les ajustements issus de cette plénière et constitue la traduction concrète du travail mené collectivement.

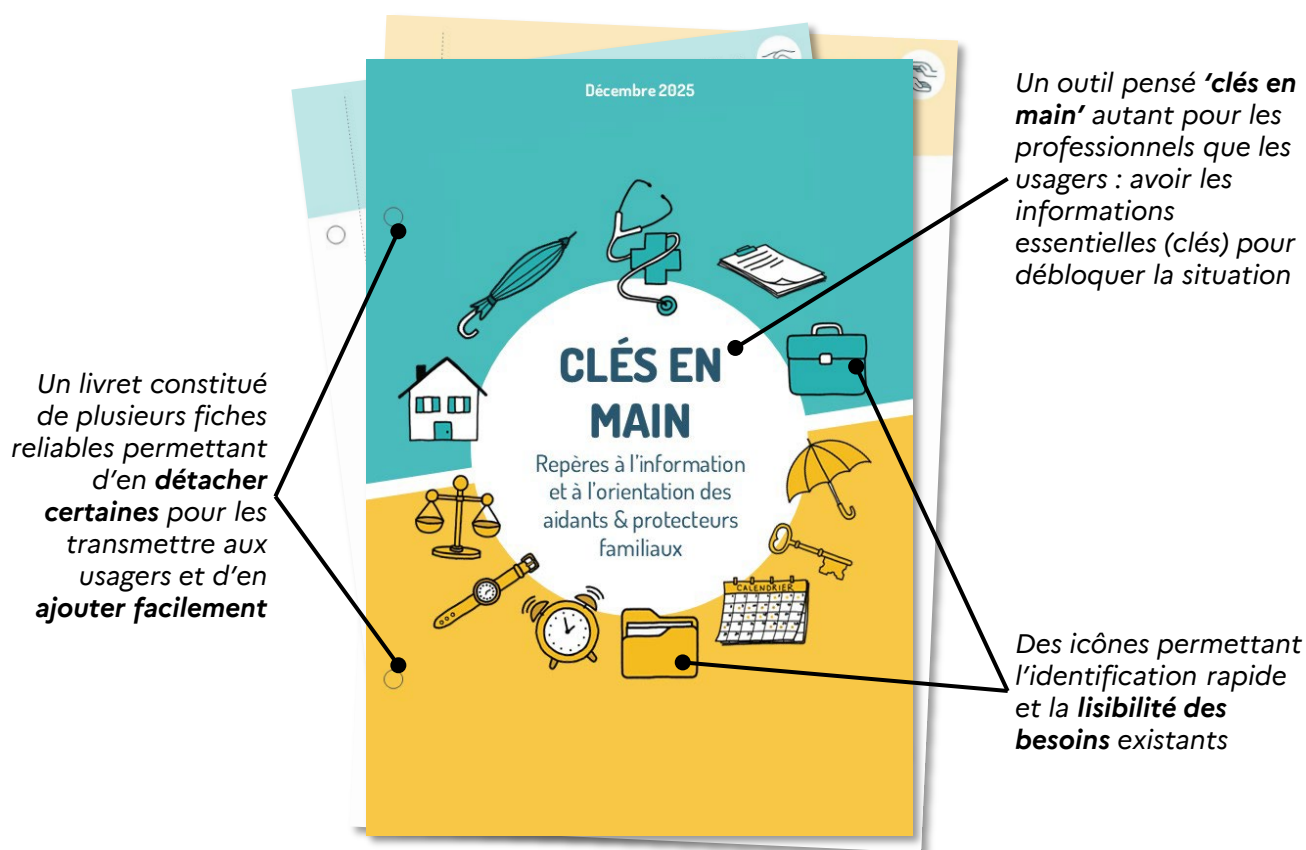
Cette plénière incarne ainsi la philosophie du Club : penser en collectif pour agir en collectif.

→ Présentation du livrable final

Ce livrable prend la forme d'un repère pratique composé de fiches « pense-bête », destiné aux professionnels de premier accueil pour les aider à identifier rapidement la situation rencontrée et à orienter les familles vers les bons interlocuteurs et dispositifs, sans expertise préalable de l'aide ou de la protection juridique.

L'enjeu n'est pas de former les premiers accueillants à toutes les dimensions de l'aide ou de la protection juridique, mais de leur donner un repère clair et pratique pour ne plus laisser les familles seules face à la complexité des démarches.

1. Un **livret unique** qui traite des situations fréquentes liées à l'**Aidance** et la **Protection Juridique des Majeurs**, en format A5 pour une **prise en main facilitée**



→ Présentation du livrable final

2. Des informations pour contextualiser et faciliter la prise en main du repère

INTRODUCTION

Ce guide est spécialement conçu pour les professionnels d'accueil, premiers interlocuteurs essentiels dans l'accompagnement des aidants et des protecteurs familiaux.

Ce support a pour objectif de fournir des repères clairs et pratiques afin d'améliorer les réponses apportées aux usagers sur les questions liées à l'aide et à la protection juridique de leurs proches. Co-construit dans le cadre de la démarche du Club des Territoires, portée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale, ce guide s'appuie sur deux principales ressources en ligne : Ma Boussole Aidants et Protéger un proche.


Structuré en deux parties distinctes – une dédiée aux **proches aidants**, l'autre aux **protecteurs familiaux** (terme utilisé par facilité d'usage) – ce guide se distingue par un code visuel clair, grâce à des icônes spécifiques et des couleurs afin de faciliter la lecture et l'orientation rapide selon le profil de votre interlocuteur vers les bons acteurs.

Il comporte également des fiches détachables à remplir lors des échanges avec les personnes accompagnées.

Ces fiches synthétiques permettent de formaliser les réponses et conseils apportés, et peuvent être remis directement à la personne pour laquelle conserve un appui concret et personnalisé dans son parcours.


Simple, pratique et vivant, ce guide vous accompagne dans votre quotidien professionnel pour écouter, informer, orienter et soutenir au mieux les aidants et protecteurs familiaux, favorisant ainsi un accompagnement humain, adapté et efficace.

Ma Boussole Aidant



<https://maboussoleaidants.fr/mes-solutions>

Protéger un proche



<https://protegerunproche.fr/>

Explications de l'objectif du repère et de son fonctionnement

GLOSSAIRE

Aidant
Personne qui vient en aide, de façon régulière et fréquente à **sa** non professionnelle, à une personne dépendante (par l'âge, le handicap ou le handicap de son entourage) pour tout ou partie des actes de la vie quotidienne.

ALD - Affection de Longue Durée
Reconnaissance médicale permettant, une prise en charge spécifique et prolongée par l'Assurance Maladie.

APA - Allocation Personnalisée d'Autonomie
Aide financière départementale pour personnes âgées en perte d'autonomie, à domicile ou en établissement.

ARRH - Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation
Soutien temporaire pour organiser le retour à domicile après une hospitalisation, souvent pour personnes âgées.

AVS - Auxiliaire de Vie Sociale
Professionnel accompagnant à domicile dans les actes du quotidien (toilette, repas, sorties, etc.).

CAF - Caisse d'Allocations Familiales
Organisme versant les prestations sociales et familiales (allocations logement, soutien familial, etc.).

Carat/CGSS - Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail / Caisse Générale de Sécurité Sociale
Gestion des retraites du régime général et accompagnement social, soutien au maintien à domicile.

CCAS/CIAS - Centre Communal (ou Intercommunal) d'Action Sociale
Service municipal d'accueil, d'information et d'accompagnement social pour familles et personnes vulnérables.

CESU - Cheque Emploi Service Universel
Moyen de rémunérer et déduire les rémunérations à domicile, simplifiant les démarches administratives.

CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination
Guichet unique pour l'information, l'orientation et la coordination de l'aide aux personnes âgées.

CNRA - Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
Gestion de la retraite des agents de la fonction publique territoriale et hospitalière.

CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Organisme gestionnaire de la santé de base (maladie, maternité, déviation des droits à la sécurité sociale).

Durattelle - Mesure de protection judiciaire
Mesure d'assistance et de vérification - la personne requiert un accompagnement par un curateur pour les actes importants de la vie civile, tout en conservant une autonomie pour les actes courants.

Aide pour (re)connaître les termes techniques généraux et acronymes

CONTEXTE

Quelques chiffres pour se situer

AIDANTS

9.3 millions d'aidants (1 personne sur 6)

37% des proches aidants sont âgés de 50 à 64 ans

57% des aidants sont des femmes
Baromètre 2018, Fondation Apria et el VIA

44% des aidants font part de leurs difficultés à concilier leur rôle avec leur vie professionnelle
Baromètre 2017, Carat et Opinion Way

31% des aidants déclinent leur propre santé
Baromètre VIA APRIA 2018

« la situation d'aidance peut affecter les sphères personnelle, familiale, sociale, scolaire et professionnelle, etc. »
IAS - Le rôle des aidants - mai 2024

PROTECTEURS FAMILIAUX

> 800 000 Personnes protégées par une mesure de protection judiciaire
Cour des Comptes, 2018

0.45 millions De protecteurs familiaux

+ 60 000 Nouveaux protecteurs familiaux en 2024
ministère de la Justice

91% des personnes interrogées estiment que c'est à la famille d'assumer le rôle de protecteur familial


57% des personnes interrogées n'ont aucune idée des démarches pour procéder au dépôt d'une demande de mise en protection
Baromètre France Tutelles, 2021

La peur « de mal faire » est la première crainte au fait d'être désigné comme protecteur familial
Baromètre France Tutelles, 2021

Des éléments de contexte pour mieux se situer

AIDANTOMÈTRE

L'aidantomètre est un outil pour vous aider à définir la situation actuelle de votre interlocuteur. Vous pouvez le télécharger depuis la page internet du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Beauvais Gâtinais en Préhervais :

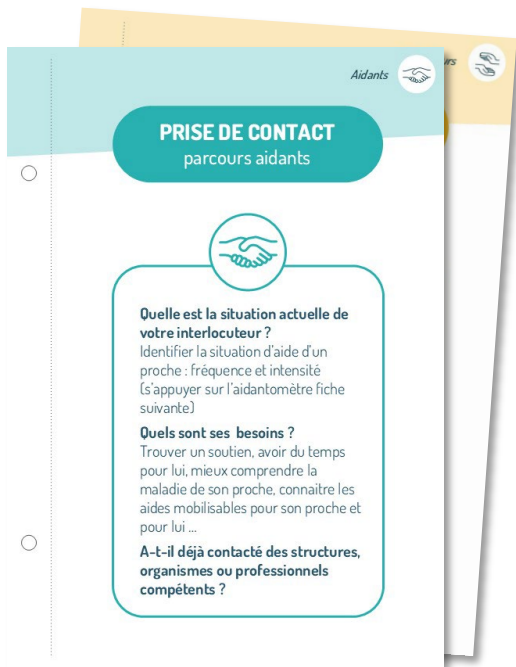


AVOIR ENCORE DU TEMPS POUR MOI ! Je me sens capable de continuer à accomplir mes activités quotidiennes.	Je peux m'absenter (quelques jours, quelques heures.)	10
ÊTRE VULNÉRABLE ! Il y a des risques pour ma santé physique et mentale. Je dois être vigilant(e) et me méfier de mes émotions (de rage, de tristesse).	Je peux voir mes amis et ma famille.	11
	Je sais que l'autre peut être autonome par moments.	12
	Je peux faire des activités en dehors de chez moi.	13
	Je peux partager des activités avec la personne aidée.	14
ME PRÉOCCUPER ET DÉPENDRE DE L'AIDE ! Je suis très fatigué(e).	J'aide l'autre mais cela devient une réelle contrainte pour moi.	15
	J'hésite à faire des activités en dehors de chez moi.	16
	Je m'inquiète lorsque je ne suis pas là.	17
	Je sais que quitter la maison présente un risque.	18
ME PRÉOCCUPER ET DÉPENDRE DE L'AIDE ! Je suis très fatigué(e) et angoissé(e).	Je me sens capable quand je ne suis pas auprès de la personne aidée.	19
	J'hésite à inviter des gens chez moi.	20
	Je dois adapter mon emploi du temps (travail, loisirs...)	21
	Je me sens fatigué(e) et angoissé(e).	22
ME PRÉOCCUPER ET DÉPENDRE DE L'AIDE ! Je suis très fatigué(e) et angoissé(e).	Je me sens déboussolé(e).	23
	Je ne peux plus prendre soin de moi.	24
	Je risse plus bas(e) l'autre seul(e).	25
	Je suis absolument besoin d'aide.	26
ME PRÉOCCUPER ET DÉPENDRE DE L'AIDE ! Je suis très fatigué(e) et angoissé(e).	Je suis plus de vie sociale.	27
	Je suis épuisé(e) psychologiquement et physiquement.	28
	Je n'arrive plus à faire face.	29

Outil d'aide au positionnement et à la définition de ses besoins

→ Présentation du livrable final

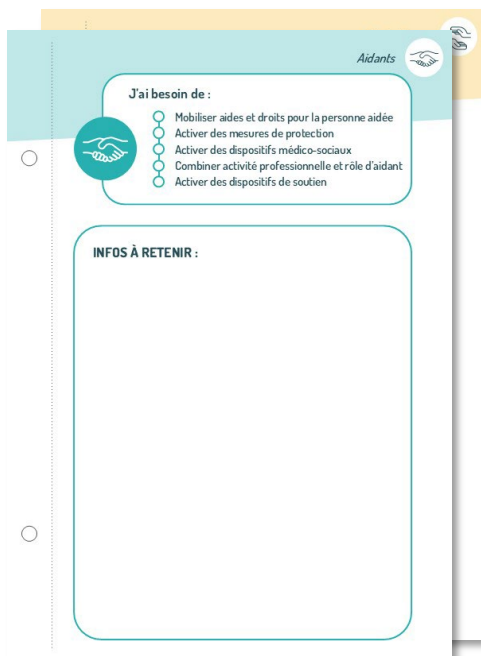
3. Des fiches « pense-bête » pour débiter et **apporter des solutions**, accompagnées de « fiches-conseil » personnalisables et détachables



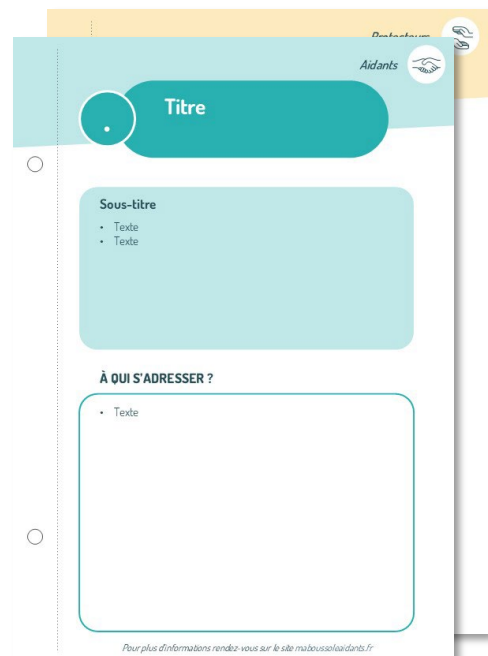
Exemples de questions pour débiter la conversation



Fiches besoin pour l'agent

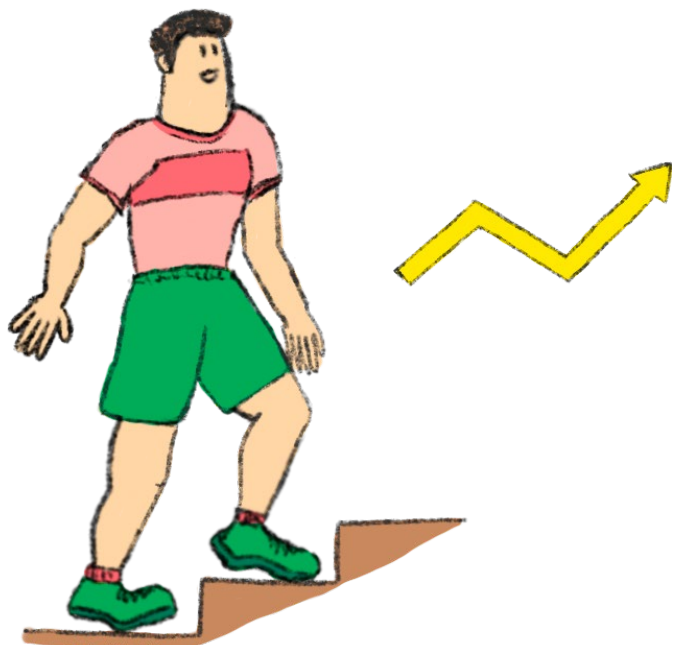


Fiche à donner à l'utilisateur, avec ses conseils personnalisés



Modèle de fiche pour alimenter le père en fonction des besoins

Perspectives et prochaines étapes



→ Mieux orienter, dès 2026 !

Chaque territoire adaptera le livrable à ses réalités locales (numéros utiles, dispositifs territoriaux, acteurs de proximité), **afin de garantir sa pertinence opérationnelle**. Une fois cette adaptation réalisée, le livret pourra être imprimé et diffusé auprès des professionnels de premier accueil, accompagné d'une communication sur ses modalités d'usage.

Les événements autour de la protection des majeurs et des proches aidants constitueront des opportunités pour valoriser la démarche, présenter le livrable final et encourager son déploiement à plus grande échelle.

ÉTAPE 1 : ADAPTER LE LIVRET AUX RÉALITÉS LOCALES

- Renseigner les numéros utiles du territoire
- Ajouter les dispositifs et ressources locales
- Vérifier les interlocuteurs et circuits existants

ÉTAPE 2 : FINALISER, IMPRIMER ET DIFFUSER

- Validation du contenu adapté
- Impression du livret en quantité suffisante
- Distribution aux agents d'accueil de niveau 1 (guichets, Maisons France Service, CCAS, MDPH, structures associatives, etc.)

ÉTAPE 3 : ACCOMPAGNER LA PRISE EN MAIN

- Envoyer une note d'usage ou capsule explicative
- Organiser un court temps d'appropriation : comment utiliser le livret ? dans quelles situations ? avec quelles limites ?

ÉTAPE 4 : CAPITALISER SUR LES ÉVÈNEMENTS

- Intégrer la démarche dans les événements consacrés à la protection des majeurs et aux proches aidants
- Présenter la démarche, les enseignements et le livrable
- Encourager les professionnels de 1^{er} niveau à s'en saisir

Remerciements

Un grand merci à l'ensemble des acteurs ayant contribué à cette démarche !

- **le porteur de la thématique, Pierrick DUCRETTET**
- **les participants aux ateliers intermédiaires ainsi qu'aux restitutions en séances plénières**
- **les participants à l'atelier en territoire** du 19 septembre à la MDPH de Saône-et-Loire
- **les facilitatrices de OnePoint**, qui ont accompagné et soutenu les travaux tout au long de l'année

